



Local syndical - Hôtel des Finances
1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01.43.99.65.48 ou 01.43.99.37.95 ou
01.41.94.34.64
Courriel : snuisudtresor.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu Comité Technique Local du 28 février 2012 (2^e convocation)

1) Ponts naturels :

La direction impose trois ponts naturels cette année (18 mai, 24 et 31 décembre). Toutes les organisations syndicales ont voté contre, les agents n'ayant pas été consultés par l'administration, ces ponts étant de surcroît prélevés sur les congés. En effet, la direction maintient son refus de fermer les services à l'accueil physique et téléphonique, afin de permettre aux agents qui le souhaitent de venir travailler.

UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRE / CGT / FO : contre (pas de libre choix).

2) Extension de l'activité du centre d'encaissement :

Comme déjà indiqué, le centre d'encaissement récupère l'activité recouvrement impôt et collectivités locales, soit un accroissement de 10% de la charge de travail (1 million de plis supplémentaires annuels).

Ce transfert s'opère sans réels renforts humains et budgétaires. Seule l'échéance du 15 octobre nécessiterait le recrutement ponctuel de 5 à 6 vacataires, sans compter l'encadrement (retiré au réseau).

UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRE / CGT / FO : contre.

3) Transfert de la comptabilité des amendes du pôle gestion fiscale au pôle gestion publique :

Nous avons, une fois de plus, déploré que ce transfert nous avait été présenté le 15 février 2012, pour une mise en place... le jour même !

Ce qui devait être une « simple rationalisation » s'accompagne de problèmes pratiques (l'agent, bien qu'en poste depuis de nombreuses années, n'a désormais plus de délégation de signature ??). La direction nous assure que les réajustements nécessaires vont

rapidement être effectués.

UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRE / CGT / FO : contre.

4) Questions diverses :

- Sur le site de CRETEIL, le vigile sera présent jusqu'à la fin du groupe de travail sur la sécurité (soit fin mars, au plus tard) ;
- Ulysse 94 va être adapté, pour créer les liens vers la documentation Chorus (notes...) ;
- Nous avons de nouveau interpellé l'administration sur le respect des métiers (les agents de chaque filière devant exercer dans leur spécialité respective) ;
- Les réserves de notation pour la filière gestion publique sont de 6 x 0,02 pour les agents de catégorie B et également de 6 x 0,02 pour les agents de catégorie C ;
- Certains collègues craignent de nouvelles chutes de dalles sur le site de Créteil, suite au gel. La direction attend les travaux annoncés pour 2013. (Il en va de même pour le sol de la cour) ;
- La fiche incident, disponible sur [Ulysse 94](#), doit être transmise par messagerie à Monsieur Arnaud THIEBAULT (assistant de prévention), avec copie au chef de service du site concerné ;
- Nous avons de nouveau insisté sur le fait que les modalités de vente de timbres aux particuliers ne sont toujours pas tranchées, alors que cela pose de réels problèmes dans les services ;
- Au niveau de l'hygiène des locaux : le nettoyage en profondeur des sols du SIP de Villejuif ainsi que le changement de la moquette (et, éventuellement, réfection de la peinture...) de la Trésorerie municipale de Vitry seront réalisés avant la fin de l'année ;
- Les collègues de la gestion publique souhaitant intégrer l'équipe de renfort peuvent se manifester auprès de la division des ressources humaines.